**MOTION CONTRE L’OCCUPATION ILLEGALE DU TRIANGLE DE GONESSE**

Le week-end dernier, une poignée d’activistes ont commencé l’occupation, en toute illégalité, de terrains appartenant à l’Etat, sur la ZAC du Triangle de Gonesse dans l’Est valdoisien.

Cette installation au motif de « Zone à défendre », vise à bloquer la construction de la seule gare du Grand Paris Express dans le département, et, partant, à compromettre la réalisation des voies du métro de la ligne 17 qui desservent bien au-delà du territoire valdoisien.

Connectée au futur réseau métropolitain et ainsi à toutes les opportunités franciliennes, la ligne 17 représente un enjeu majeur pour le désenclavement de notre territoire qui souffre depuis trop longtemps d’un déficit criant en matière de mobilité et de transports.

La gare du Triangle de Gonesse, et plus généralement le développement économique et durable de la ZAC, offrent de belles perspectives aux Valdoisiens qui y gagneront des emplois, des formations, l’accès à la culture et aux loisirs.

Rappelons que par sa décision d’abandonner le projet EuropaCity à l’automne 2019, le Président de la République n’a pas seulement renoncé à trois milliards d’investissements privés et la création d’une dizaine de milliers d’emplois. Il a également effacé les perspectives positives offertes aux habitants de l’Est du Département, et paralysé les ambitions de tout un territoire.

Aujourd’hui les Valdoisiens et notamment les populations des communes proches, dont certaines sont parmi les plus défavorisées de France, sont en droit d’espérer un avenir meilleur.

Un avenir que le Département du Val d’Oise a toujours souhaité en totale cohérence avec son identité rurale et son attachement à l’environnement comme au monde agricole. Le Département est ainsi signataire de la Charte du projet agricole et forestier du Grand Roissy dont la dernière actualisation permet de doubler la surface des espaces agricoles protégés (16 457 ha) et de valoriser une surface importante d’espaces forestiers (2 546 ha) sur 45 communes. Un million d’arbres sont également en cours de plantation pour créer une nouvelle forêt en Val d’Oise (une première depuis 4 siècles en France).

Aussi par cette motion, le Conseil départemental du Val d’Oise :

* Rappelle que, fin novembre 2020, le Département a porté 60 propositions au Préfet du Val d’Oise pour contribuer au « Plan pour le Val d’Oise » annoncé par le Premier Ministre Jean Castex
* Exige de l’Etat que soit appliqué l’état de droit, et que l’occupation illégale des terrains appartenant à l’EPFIF prenne fin immédiatement. Le chantage et les menaces d’un collectif quel qu’il soit ne sauraient conditionner l’avenir de tout un territoire et le destin de ses milliers d’habitants.
* Exige de l’Etat que soit réaffirmée l’ambition d’un développement équilibré de la ZAC du Triangle de Gonesse, autour de la gare de la Ligne 17 du Métro du Grand Paris Express